



Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 6 juillet 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet via zoom, ce mardi 6 juillet 2021 à 19h00.

Présents :	M. Jacques Ricard	Maire suppléant Et Conseiller no.5
	M. Denis Blais	Conseiller no.1
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00. Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance tandis que Madame Chantal Poirier agit comme secrétaire. Le quorum est satisfait.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.416-2021 Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en insérant un point 8.2 pour des avis de motion au présentation de projets de règlement.



Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Mardi 4 mai 2021 à 19h00 via Zoom

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Séance extraordinaire du lundi 17 mai 2021
 - 3.2 Séance régulière du mardi 1^{er} juin 2021
4. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
 - 4.1 CPA comptable- résultat et mode de planification sur l'audit collecte sélective
 - 4.2 Aide voirie 2021 (subvention volet PPA-CE & PPA-PE)
 - 4.3 MAMH - Lettre compensation terres publiques
 - 4.4 Ministère culture et communications - loi sur le patrimoine culturel
 - 4.5 MAMH – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de juin 2021 : (\$)
6. **AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 Projet 14e édition du Challenge Hécla Québec Beattie
 - 6.2 Initiative canadienne pour des collectivités en santé
 - 6.3 Programme développement durable Desjardins -caisse A-O
7. **Résolutions**
 - 7.1 Changement système téléphonique et ménage salle téléphonie

- 7.2 Proposition citoyenne Projet "Yarn Bombing"
- 7.3 Embauche contractuelle pour l'entretien des plates-bandes
- 7.4 Demande collective des citoyens rue du Boisé
- 7.5 Modification rés. 1051-2018 portant sur les heures accumulées
- 7.6 Achat système de lumières au Garage municipal
- 7.7 Eautrement – Stratégie économie d'eau potable
- 7.8 OMH – recommandation d'un nouvel administrateur sur CA

8. RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION

- 8.1 Adoption règlement 03-2021, modifiant la politique sur la gestion contractuelle
- 8.2 Avis de motion (7)
- 8.3 Présentation des projets de règlements intitulés :
 - 04-2021 Projet Plan d'urbanisme
 - 05-2021 Projet Règlement de zonage
 - 06-2021 Projet Règlement de lotissement
 - 07-2021 Projet Règlement de construction
 - 08-2021 Projet Règlement régissant l'émission des permis et certificats
 - 09-2021 Projet Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction
 - 10-2021 Projet Règlement sur les dérogations mineures

9. LOISIRS

10. URBANISME

11. SUIVI

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX

RÉS.417-2021 3.1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 17 MAI 2021

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondée par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 17 mai 2021.

RÉS.418-2021 3.2. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 1ER JUIN 2021

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 1^{er} juin 2021

4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

4.1 CPA COMPTABLE -RÉSULTAT ET MODE DE PLANIFICATION SUR L'AUDIT COLLECTE SÉLECTIVE

Une première lettre dévoile sa planification et l'autre nous décrit les résultats. Celles-ci sont disponibles au bureau de l'hôtel de ville.

4.2 AIDE VOIRIE 2021 (SUBVENTION VOLET PPA-CE & PPA-PE

Pour ses chemins de villégiature, la ville reçoit une subvention de 11 046\$ de la part du bureau de la députée Mme Suzanne Blais, circonscription électorale A-Ouest et une seconde subvention de 20 000\$ de la part du ministère des Transports, celle-ci échelonnée sur 3 ans. (projet d'envergure ou supra municipaux)

4.3 MAMH – LETTRE COMPENSATION TERRE PUBLIQUES

Tel qu'anticipé au budget 2021, la ville reçoit un montant de 20 335\$

4.4 MINISTÈRE CULTURE ET COMMUNICATIONS – LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Correspondance sur la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives nous informant des impacts à court et moyen terme.

4.5 MAMH – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM)

Le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction. Pour ce plan québécois, la ville bénéficiera d'un montant de 75 000\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABA). Les projets devront être réalisés entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2023.

5. FINANCES

RÉS.419-2021 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2021 :

Le montant des comptes à payer :	25 612,82 \$
Le montant des salaires :	21 556,32 \$
Les prélèvements autorisés :	11 000,15 \$

Proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 PROJET 14^E ÉDITION DU CHALLENGE HÉCLA QUÉBEC BEATTIE

Un projet a été déposé pour l'obtention d'un don de 1000\$. Ce don nous permettra l'aménagement d'un carré de sable avec accessoires et grand parasol, au par Amusiparc de Duparquet. Le dévoilement des sélectionnés se fera à la mi-août.

6.2 INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Lors d'un deuxième appel de projet, nous avons soumis à nouveau la candidature de la ville de Duparquet pour la réalisation du projet "Asphaltage de la patinoire".

6.3 PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DURABLE DESJARDINS – CAISSE ABITIBI-OUEST

Dépôt d'une demande de projet : "Bacs de jardinage collectif", à l'entrée de la ville pour des légumes & fines herbes. Par l'entremise du Programme Développement durable, la ville de Duparquet s'est vu verser une somme de 1000\$ pour la confection des bacs, Ceux-ci seront fabriqués cette année et le projet verra le jour au printemps 2022.

7. RÉOLUTIONS

RÉS. 420-2021 7.1 CHANGEMENT SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE ET MÉNAGE SALLE TÉLÉPHONIE.

Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu d'autoriser la direction à entreprendre les démarches pour le changement du système téléphonique de la ville. (Version IP-soumission reçue d'Entreprises combinées). Ce changement permettra une économie de coût de plus de 8000\$ par année.

RÉS. 421-2021 7.2 PROPOSITION CITOYENNE PORJET "YARN BOMBING"

Ce projet consiste à mobiliser la population tricoteuse et à recueillir leurs pièces de tricot / crochet pour ensuite les enrouler autour des arbres et ainsi mettre de la couleur dans la ville de Duparquet et la rendre plus vivante

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau unanimement résolu d'autoriser Mme Kim Gagné pour son projet et de la féliciter pour cette belle initiative.

RÉS. 422-2021 7.3 EMPAUCHE CONTRACTUELLE POUR L'ENTRETIEN DES PLATES-BANDES

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'autoriser l'embauche d'une contractuelle, Mme Marie-Claude Hébert pour l'entretien des plates-bandes estivales.

RÉS. 423-2021 7.4 DEMANDE COLLECTIVE DES CITOYENS DE L'AVENUE DU BOISÉ

Le conseil de ville accuse réception de la demande des résidents de l'avenue du Boisé.

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'étudier la demande, d'en faire l'analyse et d'évaluer les pistes de solution.

RÉS.425-2021 7.5 MODIFICATION RÉG 1051-2018 PORTANT SUR LES HEURES ACCUMULÉES

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'autoriser que les employés puissent accumuler du temps supplémentaire jusqu'à concurrence d'une semaine maximum de travail, celle-ci étant établi selon le contrat de travail de chacun;

Et que la reprise de temps soit approuvée par la direction afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de la ville.

RÉS. 426-2021 7.6 ACHAT SYSTÈME DE LUMIERES AU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu d'autoriser l'achat d'un nouveau système de lumières pour le garage municipal en remplacement de celui désuet.
(Achat & installation chez M. Roy Électrique, 1952\$, taxes en sus)

RÉS. 427-2021 7.7 STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la ville de Duparquet doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Duparquet ne respectait pas les objectifs fixés par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable aux bilans 2017 et 2018;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Duparquet doit également installer 11 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 20 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2011, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu

QUE la ville de Duparquet s'engage à réaliser les actions suivantes aux dates indiquées ci-dessous :

AU PLUS TARD LE 1^{er} avril 2022 :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offres
 - b. Octroi du contrat

AU PLUS TARD LE 1^{er} septembre 2022 :

- Réaliser le processus d'appel d'offres
- Octroyer le contrat
- Fournir le calendrier mensuel d'installation des compteurs

AU PLUS TARD LE 1^{er} septembre 2023 :

- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

RÉS. 428-2021 7.8 OMH – ADMINISTRATEUR SUR CA

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei de nommer, M. Jacques Ricard, maire suppléant et conseiller #5, à titre de représentant de la ville de Duparquet, à siéger comme administrateur sur le conseil d'administration de OMH.

8. RÈGLEMENTS & AVIS DE MOTION

RES. 429-2021 8.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 03-2021, MODIFIANT LA POLITIQUE SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QUE le Projet de Règlement numéro 03-2021 sur la gestion contractuelle a été déposé à la ville de Duparquet le mardi 4 mai 2021, conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (ci-après appelée « *L.C.V.* »);

ATTENDU QUE la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Mme Solange Gamache et que le projet de règlement 03-2021 a été déposé à la séance du conseil mardi le 1^{er} juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME SOLANGE GAMACHE

ET APPUYÉ PAR M. DENIS BLAIS

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT
ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT LE
MARDI 6 JUILLET :**

1. L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.
2. Le projet de Règlement numéro 03-2021 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :
 - 10.1 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La ville de Duparquet dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (ci-après appelée « *L.C.V.* ») du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

8.2 AVIS DE MOTION

1. Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Marlène Doroftei, portant sur le projet de règlement 04-2021 Projet Plan d'urbanisme
2. Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Solange Gamache portant sur le projet de règlement 05-2021 Projet Règlement de zonage
3. Un avis de motion est donné par le conseiller M. Denis Blais portant sur le projet de règlement 06-2021 Projet Règlement de lotissement
4. Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Claudette Macameau portant sur le projet de règlement 07-2021 Projet Règlement de construction
5. Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Solange Gamache portant sur le projet de règlement 08-2021 Projet Règlement régissant l'émission des permis et certificats
6. Un avis de motion est donné par la conseillère Mme Marlène Doroftei, 09-2021 Projet Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction
7. Un avis de motion est donné par le conseiller M. Denis Blais portant sur le projet de règlement 10-2021 Projet Règlement sur les dérogations mineures
- 8.

RES. 430-2021 1. Adoption du projet de règlement Plan d'urbanisme 04-2021

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 04-2021, intitulé *Règlement plan d'urbanisme*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 431-2021 2. Adoption du projet de règlement de zonage 05-2021

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 05-2021, intitulé *Règlement de zonage*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 432-2021 3. Adoption du projet de règlement de lotissement 06-2021

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 06-2021, intitulé *Règlement de lotissement*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 433-2021 4. Adoption du projet de règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme 07-2021

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 07-2021 intitulé *Règlement régissant les conditions d'émission des permis et certificats*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 434-2021 5. Adoption du projet de règlement de construction 08-2021

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 08-2021, intitulé *Règlement de construction*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 435-2021 6. Adoption du projet de règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction 09-2021

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 09-2021, intitulé *Règlement relatif aux conditions de délivrance des permis de construction*, tel que déposé.

ADOPTÉE

RES. 436-2021 7. Adoption du projet de règlement sur les dérogations mineures 10-2021

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, appuyé la
conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 10-2021, intitulé
Règlement sur les dérogations mineures, tel que déposé.

ADOPTÉE

9. LOISIRS

10. URBANISME

11. SUIVI

12. PAROLE AU PUBLIC

RÉS 424-2021 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller
M. Denis Blais, secondée par la conseillère
Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu que la
séance soit levée. Il est 19h31.

